
Dossier

La consommation faite maison

Aurélien Poissonnier, Delphine Roy*

En 2010, les Français ont consacré 41 milliards d'heures au « cœur » des tâches domestiques, principalement à la cuisine (29 %) et au ménage (26 %) ; s'y ajoutent 16 milliards d'heures d'activités comme le bricolage, le jardinage, les courses, etc.

Cette production « maison » entraîne un surcroît de consommation élevé pour les ménages qu'on peut chiffrer, au prix d'un certain nombre d'hypothèses plus ou moins fortes, à près de 700 milliards d'euros (+ 63 %). Bien qu'elle ne donne lieu à aucun échange monétaire, il est en effet possible d'en calculer un équivalent marchand en valorisant les heures de travail par les salaires qui seraient versés en échange de ces travaux s'ils devaient être réalisés par quelqu'un d'autre, et en prenant en compte les dépenses liées.

Que ce soit pour la cuisine, le ménage, la lessive, les soins à la personne, le transport ou même le bénévolat, la production domestique est très supérieure aux consommations marchandes correspondantes (restaurants, emploi d'un homme ou d'une femme de ménage, blanchisserie, etc.).

Dans le cadre de certaines activités domestiques, les ménages produisent des services qu'ils consomment eux-mêmes, sans que cette consommation ne donne lieu à un échange monétaire. Ainsi, que les membres d'un ménage prennent leur repas à la maison ou au restaurant, il y a consommation d'un service : consommation sans échange monétaire d'un service produit par l'un des membres du ménage dans le premier cas, consommation avec échange monétaire d'un service marchand dans le second. Ces tâches participent donc du revenu et de la consommation des ménages. Pourtant, les comptes nationaux n'intègrent pas ces activités domestiques¹ : aller au restaurant est bien comptabilisé comme une consommation ; à l'inverse, les surcroûts de revenu implicite et de consommation apportés par les repas préparés à la maison ne sont pas pris en compte, ce qui conduit à surestimer le taux d'épargne. Ceci n'est pas sans conséquence quand on compare la consommation des ménages entre les pays selon que les productions domestiques sont plus ou moins dominantes dans ces sociétés. Ainsi le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi a récemment rappelé l'importance de cette production pour la mesure du niveau de vie, notamment dans le cadre de comparaisons internationales.

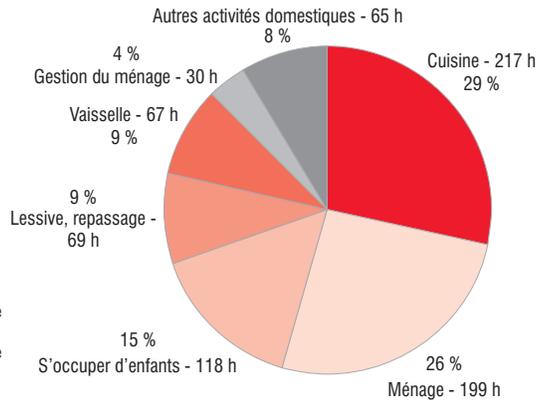
Mesurer cette consommation pose néanmoins deux difficultés conceptuelles importantes : définir le champ des activités domestiques et attribuer des prix à ces activités qui ne font pas l'objet de transactions monétaires. Ce dossier propose une analyse de la mesure de la consommation des ménages intégrant les activités domestiques pour l'année 2010. Cette mesure est nécessairement fragile parce qu'elle repose sur de nombreuses hypothèses, plus ou moins fortes, mais elle fournit un ordre de grandeur utile.

En 2010, si on considère le champ le plus restreint des activités domestiques, les Français consacrent en moyenne 765 heures sur l'ensemble de l'année au cœur des tâches domestiques, dont 217 heures à la cuisine, 199 heures au ménage, 118 heures aux soins matériels des enfants (les laver, les nourrir, les habiller, etc.), 69 heures à l'entretien du linge (lessive et repassage), et 67 heures à la vaisselle (*figure 1*).

* Aurélien Poissonnier, Delphine Roy, Insee.

1. Dans les comptes nationaux, les « services domestiques » se réduisent à l'emploi de personnel de maison, qui donne lieu à un échange monétaire.

1. Répartition du temps de travail domestique annuel moyen par activité (périmètre restreint)



Champ : France, population des ménages ordinaires, personnes de 11 ans et plus.

Lecture : cuisine et ménage représentent 55 % du travail domestique des Français, pris dans sa définition la plus restreinte.

Source : Insee, enquête *Emploi du temps 2010*.

Travail domestique ou loisirs : une frontière mal définie

Si tout le monde s'accorde à dire que certaines tâches, comme la lessive ou le ménage, constituent le cœur du travail domestique, la frontière entre celui-ci et le loisir est difficile à tracer (*encadré 1*). Or, suivant la définition adoptée, le temps de travail domestique varie du simple au double : entre 765 et 1 420 heures annuelles, soit entre 15 et 27 heures par semaine et par personne (*figure 2*).

2. Trois périmètres du travail domestique

	Périmètre		
	restreint (I)	intermédiaire (II)	extensif (III)
Activités retenues	cuisine, vaisselle, ménage, rangement, soins matériels aux enfants et personnes dépendantes, linge, gestion du ménage, conduire, accompagner les enfants ou une autre personne	(I) et faire les courses, shopping, bricolage, jardinage, jeux avec les enfants	(II) et trajets en voiture pour soi-même, promener le chien
Temps moyen consacré au travail domestique par jour	2 h 07	3 h 04	3 h 53
par semaine	14 h 50	21 h 30	27 h 14
Part du travail domestique réalisé pour autrui (autre ménage ou association)	4	4	5
Part du travail domestique réalisé par les femmes	72	64	60

Champ : France, population des ménages ordinaires, personnes de 11 ans et plus.

Source : Insee, enquête *Emploi du temps 2010*.

On retrouve là la question traditionnelle en comptabilité nationale de la frontière de la production. De ce point de vue, la définition du périmètre du travail domestique ne fait pas l'objet d'un accord entre les institutions internationales. Les résultats y sont pourtant sensibles, c'est pourquoi on définit dans cette étude trois périmètres, plus ou moins extensifs, qui peuvent chacun prétendre mesurer le travail domestique : du plus restreint, qui ne contient que le noyau dur des tâches domestiques, au plus large, qui inclut des activités à la limite du loisir (promener le chien, par exemple) ou du travail marchand (les trajets domicile-travail en voiture). L'écart entre les trois grandeurs calculées traduit l'impact de la définition sur la mesure du temps de travail domestique. On distingue en outre, pour chacun de ces périmètres, ce qui est fait pour son propre ménage de ce qui est fait pour autrui : directement pour un autre ménage, ou par le biais d'une association (*figure 3*).

3. Nombre d'heures et valeur du temps de travail domestique en 2010, par finalité, selon le périmètre retenu

	Périmètre					
	restreint		intermédiaire		extensif	
	Temps (Milliards d'heures)	Valeur (Md€)	Temps (Milliards d'heures)	Valeur (Md€)	Temps (Milliards d'heures)	Valeur (Md€)
Logement	12	204	19	320	19	320
Alimentation	17	293	19	328	19	328
Habillement	4	66	7	115	7	115
Soins	6	94	9	144	10	159
Transport	1	29	2	37	16	317
Ensemble hors bénévolat	40	687	56	944	70	1 239
Bénévolat	2	28	2	42	3	60

Champ : France, ensemble des ménages.

Lecture : suivant le périmètre le plus restreint, les personnes résidant en France ont travaillé 40 milliards d'heures pour le travail domestique (hors travail bénévole), soit plus que pour le travail rémunéré (38 milliards d'heures). Si ces heures étaient rémunérées, elles leur rapporteraient 687 milliards d'euros de salaire supplémentaire (« super-brut »).

Source : Insee, enquête *Emploi du temps 2010*, *DADS 2010*, calculs Insee.

Encadré 1

Être ou ne pas être productif

En 1981, Fouquet et Chadeau donnent la définition suivante du travail domestique : « concourt à la production domestique toute activité non rémunérée, exercée par un membre du ménage (...) et résultant en la création d'un bien ou d'un service nécessaire au déroulement de la vie quotidienne et pour lequel il existe un substitut marchand (service disponible sur le marché ou personne rémunérée) dans les normes sociales actuelles ». Il en découle que ce que l'on ne peut pas confier à autrui (par exemple, dormir ou manger) n'est pas du travail domestique, mais que toutes les activités qui peuvent être confiées à autrui ne sont pas nécessairement du travail domestique.

1) Les soins personnels (se laver, s'habiller, se coiffer...) sont parfois confiés à autrui : chez le coiffeur ou la manucure pour les adultes en bonne santé par exemple, ou à des assistantes maternelles et auxiliaires de vie pour les enfants et les personnes âgées dépendantes. Comme les soins à soi-même sont rarement délégués, seulement les soins prodigués aux enfants et personnes dépendantes sont généralement inclus dans le travail domestique.

2) Le jardinage, le bricolage, la chasse, la pêche et les soins aux animaux domestiques sont productifs mais ce sont souvent des loisirs, qu'on pratique pour eux-mêmes et non pour leur produit, et qu'on ne peut donc pas déléguer sans en perdre tout l'intérêt. De plus, étant donné leur caractère parfois agréable, le temps que l'on y consacre peut être supérieur à celui qu'y

consacrerait un professionnel. Ainsi, sortir le chien peut être confié à un *dog-sitter* qui s'en acquittera en quelques minutes ou être prétexte à une promenade du maître et durer nettement plus longtemps. Ces loisirs productifs, s'ils n'étaient pas déjà comptabilisés dans le cadre central, ne sont pas inclus dans le périmètre restreint de ce dossier.

3) Conduire une voiture peut être délégué à un chauffeur, mais on ne peut confier à autrui le soin de se déplacer à notre place. Par conséquent, conduire les enfants ou une autre personne est une activité qui peut être entièrement déléguée, tandis que conduire une voiture pour se déplacer soi-même ne peut l'être qu'en partie (dans la mesure où le temps n'est pas entièrement libéré pour faire autre chose, on est obligé de se trouver dans la voiture). Ainsi, conduire quelqu'un d'autre est toujours productif, mais conduire pour soi-même peut être ou non inclus dans le travail domestique.

4) S'occuper des enfants peut être délégué à un assistant maternel ou à une *baby-sitter*, mais garder un enfant peut être fait en même temps qu'autre chose. À la limite, le temps passé à dormir dans la même maison qu'un jeune enfant peut être compté comme du travail domestique, puisqu'il faut nécessairement assurer une présence et que l'on peut rémunérer quelqu'un pour cela. Par ailleurs, faut-il compter les jeux et les conversations avec les enfants comme du travail domestique ? Nous ne le faisons pas dans le périmètre restreint de ce dossier.

En 2010, selon l'enquête Emploi du temps, une personne de 11 ans et plus, résidant en France, consacre en moyenne 15 heures par semaine aux activités du cœur du travail domestique. Avec la définition intermédiaire, elle y consacre 21 heures 30 minutes par semaine, tandis que la définition extensive porte cette durée à plus de 27 heures par semaine ; plus on se rapproche du cœur des tâches domestiques, plus la part réalisée par les femmes est importante : 72 % avec le périmètre restreint, contre 60 % avec le plus large. Par ailleurs, le travail domestique réalisé bénévolement pour un autre ménage ou une association représente entre 4 % et 5 % du total quel que soit le périmètre retenu.

Le travail domestique représente une à deux fois le temps de travail rémunéré

Le travail domestique est une activité productive conséquente. Les Français y ont consacré plus d'heures en 2010 qu'au travail rémunéré : 41 milliards d'heures avec la définition la plus restrictive dont deux consacrées à des activités bénévoles hors du foyer, contre 38 milliards d'heures de travail rémunéré sur la même période. Le temps de travail domestique hebdomadaire moyen est certes inférieur à 35 heures, mais des personnes hors emploi y participent : retraités, enfants, chômeurs ou parents au foyer. Sur l'ensemble des Français, le temps de travail domestique s'avère être au minimum égal au temps de travail rémunéré. Si l'on retient la définition extensive, il en représente le double (74 milliards d'heures).

Une mesure de la production domestique par les « inputs »

Théoriquement, il est préférable de valoriser la production par les *outputs* (quantités produites) en comptant combien de repas ont été préparés, de chemises lavées, de m² de sol nettoyés, etc., afin de valoriser ces services à leur valeur de marché. Cependant, une telle méthode n'est pas applicable ici, par manque de données sur les quantités, mais aussi parce qu'il est difficile de leur associer une qualité et un prix.

Une méthode moins directe consiste alors à mesurer la valeur de la production par celle de ses *inputs* (intrants du processus de production) :

Production = salaire*heures + consommations intermédiaires + consommation de capital fixe

Prenons l'exemple de la vaisselle : cette opération nécessite un certain temps de travail, mais utilise aussi du produit vaisselle (consommation intermédiaire) et, en cas d'utilisation d'un lave-vaisselle, entraîne une usure progressive de l'appareil (appelée consommation de capital fixe dans les comptes nationaux).

Cette méthode comporte une limite majeure, que l'on rencontre dans la valorisation de la production non marchande des administrations publiques (santé, éducation...) : elle ne permet pas de mesurer l'amélioration de la productivité, qui a probablement été réelle depuis la seconde guerre mondiale avec la diffusion de l'électroménager (les gains de productivité correspondants ayant permis de libérer du temps soit pour des loisirs, soit pour l'exercice d'une activité productive rémunérée).

Malgré ces limitations, nous mesurerons donc dans ce dossier la production domestique à partir de ses intrants, en la détaillant selon six finalités : l'alimentation ; l'entretien du logement ; l'entretien et la confection de vêtements et de textile ; les soins aux enfants, personnes dépendantes et animaux de compagnie ; le transport ; les activités bénévoles au profit d'un autre ménage ou d'une association. Cette dernière catégorie fait l'objet d'une comptabilisation séparée (*encadré 2*).

Encadré 2

Le travail bénévole : + 28 milliards d'euros de services rendus entre ménages

Les comptes de chaque secteur institutionnel sont décrits dans le cadre central de la comptabilité nationale. Cinq grands secteurs institutionnels composent l'Économie nationale : les Sociétés non financières, les Sociétés financières, les Administrations publiques, les Ménages, les Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Les ISBLSM regroupent l'ensemble des associations caritatives, culturelles, sportives, artistiques, religieuses, politiques, etc. Le service produit par les ISBLSM mesure donc les services rendus entre ménages dans un cadre formalisé ; il est intégralement consommé par les ménages.

Comme pour le travail domestique comptabilisé ici, le service rendu par les ISBLSM est, par convention, égal à la somme des *inputs* de ce secteur : principalement ses consommations

intermédiaires et les salaires versés à ses salariés. Seuls les *inputs* marchands, faisant l'objet de véritables transactions monétaires, sont considérés. Ainsi, les heures de travail bénévole ne sont pas incluses dans la production des ISBLSM.

Notre estimation, à partir du temps de travail au service d'autrui, suggère que ce travail bénévole correspond à une production de 28 milliards d'euros en 2010. Ce travail recouvre, pour environ un tiers, le travail bénévole dans le cadre des associations, mais aussi les échanges de services informels (entre amis ou voisins par exemple).

Ce surcroît de production bénévole viendrait s'ajouter aux 40 milliards d'euros de la production des ISBLSM mesurée par le cadre comptable central. L'activité des ISBLSM serait alors relevée de 70 %.

Le travail domestique et son équivalent salarial

Calculer la valeur du travail domestique nécessite d'attribuer un prix à ces heures de travail. Pour approcher ce qu'il aurait fallu payer pour faire réaliser ce travail, et respecter la notion de rémunération utilisée en comptabilité nationale, il convient de retenir un taux horaire qui inclut les cotisations salariales et patronales (salaire « super-brut »). Nous choisirons ici de retenir, pour chaque tâche domestique, le coût horaire moyen d'une personne exerçant la profession à laquelle il faudrait recourir (méthode du « substitut spécialisé »). Par exemple, une heure de garde d'enfant est valorisée au salaire super-brut moyen d'une assistante maternelle, une heure de ménage à celui d'un homme ou d'une femme de ménage, etc.

Le revenu, non monétaire, du travail domestique sur le champ le plus restreint et hors bénévolat est ainsi évalué à 687 Md€ (figure 3). Il est d'un ordre de grandeur comparable aux revenus salariaux des ménages (1 042 Md€ en 2010). Valoriser les heures de travail domestique au prix de leur équivalent sur le marché du travail fait toutefois implicitement l'hypothèse que la productivité est la même, c'est-à-dire que les ménages mettent à peu près le même temps pour effectuer les tâches ménagères qu'une personne salariée pour cela. Pour limiter la surestimation qu'entraîne probablement cette hypothèse, entre deux professions du même domaine, on a choisi la moins qualifiée, lorsque l'alternative s'est présentée. On a aussi parfois le choix entre deux salariés effectuant le même type de tâche, soit dans un cadre industriel, fortement rationalisé, soit dans un environnement plus artisanal, en indépendant, par exemple, « nettoyeur » ou « femme de ménage chez des particuliers », « taxi salarié » ou « chauffeur ». On a alors choisi la profession la plus artisanale, dont les conditions de travail et l'équipement - et donc, vraisemblablement, la productivité - sont a priori les plus proches du travail domestique.

Il s'agit d'une réponse conventionnelle à la question de la productivité du travail domestique, qui fait l'objet de débats. Une autre possibilité aurait consisté à valoriser les heures au salaire minimum (Smic horaire super-brut), mais ce choix présenterait l'inconvénient de ne pas tenir compte des différents degrés de complexité des tâches domestiques.

Face au caractère inobservable et hétérogène des productivités individuelles dans le travail domestique, la solution consistant à le valoriser au salaire spécialisé correspondant nous a donc paru la meilleure approximation possible. L'écart entre la productivité des ménages et celle des professionnels est probablement d'autant plus grand que l'on s'éloigne du cœur du travail domestique et que l'on s'approche du loisir : la question de la productivité se pose donc moins pour les estimations fondées sur le périmètre restreint que pour les autres, qui incluent les « semi-loisirs » comme le jardinage et le bricolage. C'est pourquoi nous avons choisi de retenir le périmètre restreint pour notre présentation des résultats principaux.

Les autres facteurs de la production domestique

Une consommation intermédiaire (CI) est un bien ou service, acheté non pas pour lui-même mais dans le but d'en produire un autre. Selon la nature des produits, nous avons reclassé une part de la consommation des ménages du cadre central en consommation intermédiaire. En fonction du périmètre de production domestique considéré, la consommation intermédiaire représente entre 255 et 315 Md€, majoritairement pour l'alimentation (figure 4).

4. Consommation intermédiaire pour la production domestique en 2010 selon le périmètre considéré

	en milliards d'euros					
	Logement	Alimentation	Habillement	Soins	Transport	Ensemble
Périmètre restreint	64	175	5	5	6	255
Périmètre intermédiaire	75	175	7	5	6	268
Périmètre extensif	75	175	7	5	53	315

Champ : France, ensemble des ménages.

Lecture : pour la production domestique, la consommation intermédiaire concerne majoritairement les services d'alimentation (175 milliards d'euros, soit 69 % pour le périmètre restreint).

Note : une consommation intermédiaire (CI) est un bien ou service, acheté non pas pour lui-même mais dans le but d'en produire un autre.

Source : Insee, comptes nationaux 2010, base 2005, calculs Insee.

Nous avons déjà mentionné le produit à vaisselle, exemple qui se généralise à tous les produits de ménage. C'est aussi le cas de l'assurance automobile (CI de la production de transport) ou des couches (CI de la production de soin aux enfants). Le cas des aliments est plus délicat parce qu'il est difficile d'isoler ceux qui sont consommés sans être cuisinés. Entre surévaluer la consommation intermédiaire et ajouter une hypothèse *ad hoc*, nous avons préféré considérer l'ensemble des produits alimentaires comme des consommations intermédiaires du service domestique d'alimentation.

La production domestique nécessite aussi du capital qui, comme les consommations intermédiaires, est comptabilisé en tant que consommation finale dans le cadre central des comptes nationaux. En effet, les biens durables achetés par les ménages, à l'exception des logements, sont considérés comme des biens de consommation. Cette convention est justifiée principalement par le fait que ces biens ne sont pas utilisés en vue d'une production, à la différence du logement qui génère un loyer (réel ou imputé).

Cet argument devient caduc si on mesure la production domestique des ménages. Il convient donc de reclasser une part de la consommation en investissement encore appelé formation brute de capital fixe (FBCF). Tous les biens durables ne sont pas concernés par ce reclassement : l'électroménager est utilisé pour l'alimentation ou l'entretien du logement, mais l'électronique grand public (téléviseurs, lecteurs DVD, chaînes Hi-Fi...) rend un service de loisir qui est exclu de notre champ.

Le cas de l'automobile est particulier car son utilisation n'entre pas intégralement dans le périmètre de la production domestique : les trajets de loisir (3 % du temps de conduite) ne sont pas considérés comme productifs et les trajets effectués par le conducteur pour se déplacer lui-même ne sont pas inclus dans le périmètre restreint. L'automobile n'est alors incluse dans l'investissement qu'en proportion du temps de transport considéré dans le périmètre (entre 10 et 97 % selon le cas).

Toujours par souci de cohérence avec les règles comptables appliquées sur les productions marchandes, les services de réparation des biens durables utilisés dans la production domestique sont inclus dans la FBCF.

C'est pourquoi, en fonction du périmètre de production domestique considéré, la FBCF associée représente entre 18 et 84 Md€ (figure 5). La comptabilisation de l'automobile explique la majeure partie de cet écart entre périmètres, les biens durables associés aux semi-loisirs (bricolage, jardinage, couture) dans le périmètre intermédiaire n'ont qu'un effet marginal sur la FBCF mesurée (+ 2 Md€).

Une fois l'investissement isolé, il est nécessaire d'en déduire la consommation de capital fixe (CCF) qui représente l'usure de l'actif entraînée par son utilisation dans le processus de production. L'approche par les *inputs* amène en effet à répercuter la CCF dans la mesure de la production : le producteur, pour préserver le niveau du capital productif et ne pas compromettre ses capacités de production futures, doit investir pour compenser l'usure du capital (figure 5). Dans le cadre des activités domestiques, on peut aussi considérer que l'usure du capital est un élément du processus de production, qui serait un élément du coût si le service considéré était acheté.

5. FBCF et CCF pour la production domestique en 2010 selon le périmètre considéré

en milliards d'euros

	Logement		Alimentation		Habillement		Transport		Ensemble	
	FBCF	CCF	FBCF	CCF	FBCF	CCF	FBCF	CCF	FBCF	CCF
Périmètre restreint	1	1	6	6	2	2	8	8	18	17
Périmètre intermédiaire	3	3	6	6	2	2	8	8	19	19
Périmètre extensif	3	3	6	6	2	2	73	74	84	84

Champ : France, ensemble des ménages.

Lecture : les achats de réfrigérateurs, fours etc., représentent 6 milliards d'euros en 2010. Les FBCF étant assez stable dans le temps, les CCF sont du même ordre de grandeur.

Note : la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) est l'ensemble des investissements liés à une production domestique pour une année. La Consommation de Capital Fixe (CCF) mesure l'usure sur l'année en cours des biens achetés les années précédentes. Nous n'associons pas de capital aux soins à la personne.

Source : Insee, comptes nationaux 2010, base 2005, calculs Insee.

La CCF est calculée à partir de la FBCF par la méthode de « l'inventaire permanent ». Cette méthode consiste à appliquer chaque année un taux moyen de déclassement (mise au rebut) des actifs. Par hypothèse, un actif qui sera jeté au bout de trois ans sera déclassé chaque année à hauteur d'un tiers de sa valeur initiale. La CCF liée à la production domestique représente entre 17 et 84 Md€ en 2010 selon le périmètre retenu : c'est l'*input* le plus faible de la production domestique, loin derrière les heures de travail et les consommations intermédiaires.

Quantifier la production domestique

Si on additionne tous les facteurs de la production domestique (travail, consommation intermédiaire et consommation de capital fixe), on en déduit une estimation de la production domestique (figure 6).

6. Production domestique en 2010 selon trois périmètres

en milliards d'euros

	Périmètre restreint	Périmètre intermédiaire	Périmètre extensif
Travail domestique	687	944	1 239
Consommation intermédiaire	255	268	315
Consommation de capital fixe	17	19	84
Production domestique	959	1 231	1 639

Champ : France, ensemble des ménages.

Lecture : sur le périmètre restreint, la production domestique est égale à 959 milliards d'euros en 2010.

Source : Insee, enquête Emploi du temps 2010, DADS 2010, comptes nationaux 2010, base 2005, calculs Insee.

Selon le périmètre considéré, la production domestique représente entre 959 et 1 639 Md€ en 2010. Étant par définition consommée par les ménages, elle peut être comparée à la dépense de consommation finale des ménages, évaluée dans le cadre central des comptes nationaux à 1 085 Md€ en 2010 (*figure 7*).

On peut également la comparer à la production des ménages, dite pour emploi final propre, déjà comptabilisée dans le cadre central (principalement les loyers des ménages propriétaires) ; celle-ci s'élève à 185 Md€ en 2010.

Ainsi, tant du point de vue de la production que de la consommation, élargir la comptabilité nationale à la production domestique modifie substantiellement la description faite de l'activité économique des ménages (*encadré 3*).

7. Compte des ménages en 2010 et modifications apportées par le compte satellite de production domestique

en milliards d'euros

	Compte des ménages	Production domestique	Compte des ménages y c. production domestique
Production	416	959	1375
Consommations intermédiaires	- 88	- 255	- 343
Valeur ajoutée	= 328	= 704	= 1032
Salaires versés	- 43	///	- 43
Impôts - subventions à la production	- 13	///	- 13
Salaires reçus	+ 1042	///	+ 1042
Intérêts versés	- 20	///	- 20
Intérêts reçus	+ 29	///	+ 29
Autres revenus net	+ 114	///	+ 114
Impôts sur le revenu et cotisations sociales	- 620	///	- 620
Prestations sociales et autres transferts nets	+ 475	///	+ 475
Revenu disponible brut	= 1291	= 704	= 1995
Dépense de consommation finale	- 1085	- 686	- 1771
Épargne brute	= 206	= 18	= 224
Formation brute de capital	- 113	- 18	- 131
Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	- 2	///	- 2
Transferts nets de capital	+ 4	///	+ 4
Capacité (+)/besoin (-) de financement	= 90	= 0	= 90

Champ : France, ensemble des ménages, périmètre restreint de la production domestique.

Lecture : la production domestique (959) et la consommation intermédiaire (255) correspondante modifient la valeur ajoutée des ménages. Leur consommation est modifiée (- 255 de CI - 18 de FBCF + 959 de production domestique = + 686), ainsi que leur investissement (+ 18).

Source : Insee, enquête Emploi du temps 2010, DADS 2010, comptes nationaux 2010, base 2005, calculs Insee.

Une nouvelle description de l'activité économique des ménages

Sur le périmètre restreint, la prise en compte de la production domestique entraîne une majoration de 55 % du revenu disponible brut (+ 704 Md€) et de 63 % de la consommation (+ 686 Md€) (figure 7). Le taux d'épargne, ratio de l'épargne brute sur le revenu disponible brut, est alors plus faible : 11 % contre 16 %.

Sur les périmètres plus larges, la hausse du revenu et de la consommation peut atteindre 103 % et 114 % respectivement. Cependant, les reclassements en FBCF étant plus élevés, le taux d'épargne reste abaissé de 5 points par rapport à son niveau dans le cadre central.

La capacité de financement (montant disponible pour les placements financiers et monétaires des ménages) est identique, que la production domestique soit ou non prise en compte. Ainsi, les comptes financiers ne sont pas modifiés par la production domestique. Le compte de patrimoine devrait être modifié pour inclure les biens reclassés en FBCF pour la production domestique puisque ces derniers sont désormais considérés comme des actifs productifs, mais la hausse de capital serait faible en comparaison du patrimoine immobilier des ménages.

Même selon son périmètre le plus restrictif, la consommation de production domestique est très supérieure à la consommation de ses contreparties marchandes, pour chacune des six finalités définies dans cette étude. En moyenne, les ménages français font plutôt qu'ils ne font faire.

En 2010, la production domestique en alimentation représente 475 Md€ (figure 8), soit 8 fois plus que la consommation des ménages en service de restauration marchande (59 Md€). Sur l'entretien du logement, la différence est encore plus marquée : la production domestique représente 269 Md€. Le service d'entretien du logement et du jardin, y compris l'emploi de personnel domestique, ne représente que 9 Md€ dans la consommation des ménages. La production domestique de soins (99 Md€) dépasse la consommation effective en action sociale (c'est-à-dire les gardes d'enfants, soins aux personnes dépendantes, etc. y compris la part prise en charge par les administrations et associations, 67 Md€). Les ménages ont recours aux services de blanchisserie dans une proportion faible par rapport à leur production domestique associée à l'habillement : moins de 2 Md€ de consommation marchande contre 74 Md€ de production domestique. La valeur du transport produit par les ménages (43 Md€) est également supérieure aux services de transport marchands consommés par les ménages (28 Md€), tous modes de transport confondus.

8. Production et consommation par finalité pour l'année 2010 (périmètre restreint)

en milliards d'euros

	Cadre central	Reclassements	Production domestique					Ensemble	Synthèse
			Logement	Alimentation	Habillement	Soins	Transport		
Production au prix de base	416	0	269	475	74	99	43	959	1 375
Consommation intermédiaire	88	0	64	175	5	5	6	255	343
Dépense de consommation finale	1 085	-273	269	475	74	99	43	959	1 771

Champ : France, ensemble des ménages, périmètre restreint de la production domestique.

Lecture : la production domestique majeure de 959 milliards d'euros la mesure de la production des ménages considérée par le cadre central de la comptabilité nationale. Plus des trois quarts de cette production sont liés à l'alimentation et au logement.

Source : Insee, enquête *Emploi du temps 2010*, *DADS 2010*, *comptes nationaux 2010*, base 2005, calculs Insee.

Enfin la production domestique de travail bénévole est, elle aussi, importante. Prendre en compte le travail domestique pour compte d'autrui accroît de 28 Md€ les services rendus par les ménages à d'autres ménages contre 40 Md€ de services rendus par les associations et autres organismes de la société civile (consommation individualisable des ISBLSM, encadré 2). ■

Comment articuler une nouvelle description de l'activité économique des ménages avec le reste de la comptabilité nationale ?

En 2003, des propositions ont été faites par Eurostat suite à une *task-force* s'appuyant sur des experts de comptabilité nationale et des enquêtes Emploi du temps. Cependant, ce travail de synthèse et les expériences d'autres pays ne dégagent pas encore de consensus sur la construction d'un compte satellite des ménages intégrant la production domestique.

C'est pourquoi nous avons fait des choix méthodologiques sur des questions encore débattues par les experts.

Éviter les doubles comptes : la production pour compte propre déjà mesurée

Dans le cadre central de la comptabilité nationale, une part de la production domestique est déjà prise en compte. Il s'agit principalement des loyers imputés, c'est-à-dire de l'équivalent marchand du service rendu par un logement dont le ménage est propriétaire (qui ne donne pas lieu à un échange monétaire) ; ceux-ci représentent 84 % de la production pour compte propre des ménages. Les ménages produisent également pour leur propre compte des biens alimentaires : potagers, chasse, pêche, cueillette, et quelques produits alimentaires manufacturés (à hauteur de 3 Md€ en 2010). Le cadre central prend aussi en compte les gros travaux du logement qui s'ajoutent à l'investissement des ménages et non à leur consommation (5 Md€). Enfin, la production pour emploi final propre recouvre des services : action sociale et emploi de personnel domestique.

L'objet du compte satellite n'est pas de remplacer cette production par une mesure plus large et élaborée suivant une méthode différente (*input* au lieu d'*output*) : nous conservons donc ici la production pour compte propre des ménages mesurée dans le cadre central, et construisons des productions domestiques pour les seules branches d'activités non encore couvertes par le cadre central.

Afin de ne pas surestimer le temps de travail associé à la production domestique en lui ajoutant une production déjà mesurée par ailleurs, nous avons donc soustrait du temps de travail domestique valorisé ici, les activités de chasse et de pêche, une partie du jardinage, et les gros travaux d'entretien.

Seule la production domestique des personnes de plus de 11 ans vivant en ménage ordinaire a été prise en compte

Le périmètre des ménages représentés par les enquêtes n'est pas exactement le même que celui du compte des ménages de la comptabilité nationale. Les enquêtes couvrent seulement les ménages ordinaires, c'est-à-dire habitant un logement indépendant, et non les personnes vivant en collectivité (internats, foyers de travailleurs, maisons de retraite, prisons, etc.). De plus, l'enquête Emploi du Temps de 2010 a été réalisée en France métropolitaine et dans les Dom, mais pas en Guyane ni à Mayotte, alors que la comptabilité nationale couvre l'ensemble de la population résidente, y compris tous les départements d'outre-mer. Enfin, elle interroge uniquement les individus de plus de 11 ans.

Cette restriction ne nous paraît induire de biais important dans la mesure de la production domestique : d'une part il est vraisemblable que les moins de 11 ans participent peu à la production domestique globale ; d'autre part beaucoup de personnes vivant en collectivité (internats, maisons de retraite, hôpitaux, prisons...) voient une grande part des tâches domestiques (repas, ménage, lessive...) prise en charge par des tiers rémunérés. Seuls font peut-être exception les foyers de travailleurs.

Pas de modification sur les impôts et subventions à la production

En principe, un transfert entre les administrations et les ménages au titre d'une garde d'enfant pourrait être considéré comme une subvention à la production d'un service domestique de soins à la personne. La vignette automobile aurait pu, en son temps, être traitée comme un impôt sur la production domestique de transport (choix fait par [Jallava et Kavonius, 2009] sur le reclassement des biens durables en patrimoine).

Cependant les montants en jeu sont faibles au regard du reste de la production domestique. On se concentre ici sur la production, la consommation et l'épargne et on ne modifie pas le reste du compte établi par le cadre central.

La production domestique a pour unique contrepartie de la consommation finale

En principe, faire à manger pour un enfant ou un adulte dépendant pourrait être comptabilisé comme une production domestique d'alimentation utilisée pour produire un soin à la personne.

Encadré 3 (suite)

Chaque production domestique devrait alors être partagée entre consommation finale et consommation intermédiaire en vue d'une autre production domestique. Appliquer un tel principe est cependant pratiquement impossible : il faudrait introduire de nombreuses hypothèses pour isoler le gâteau préparé pour le goûter du club de sport des enfants, le ménage fait dans la chambre d'un adulte dépendant, l'essence consommée pour les courses alimentaires plutôt que vestimentaires, le ménage de la cuisine, etc.

Par souci de simplicité, nous avons appliqué la convention suivante : seules les consommations comptabilisées comme finales dans le cadre central peuvent être intégrées à la consommation intermédiaire de service domestique. Autrement dit, la production domestique est supposée être une fin en soi.

Cette convention est sans conséquence sur la production domestique totale et sa valeur ajoutée ; seule la répartition entre les activités domestiques serait modifiée. Elle n'est cependant pas neutre dans les comparaisons avec les expériences menées dans d'autres pays. En effet, à la différence de l'expérience finlandaise, nous isolons une production domestique de transport au lieu de la ventiler intégralement comme consommation intermédiaire des autres productions domestiques (c'est aussi ce qui est proposé par Eurostat).

Pas de variations de stocks

Par souci de simplicité, nous avons appliqué la convention suivant laquelle les variations de

stocks des ménages (produits à la maison ou achetés) sont faibles. On néglige à la fois la production alimentaire stockée pour l'année suivante ou les travaux de couture qui ne seraient pas terminés le 31 décembre ; mais aussi les variations de stocks comme le produit vaisselle sous l'évier ou la farine dans le placard.

Les comptabiliser ne représente qu'un intérêt très limité vu les montants en jeu et aurait pour conséquence de modifier le cadre central.

Le capital n'est productif que s'il est associé à un travail

Eurostat suggère une approche large du capital incluant par exemple les meubles (associé à la production domestique de logement).

Ceci pose un problème à la fois conceptuel - s'asseoir dans un fauteuil, voire le simple fait de le posséder devient productif - et méthodologique - la production associée ne repose que sur les hypothèses de dépréciation du bien durable considéré.

Ainsi, une acception large du capital productif entraîne une évaluation haute de la production domestique. L'intérêt d'une telle convention est discutable par rapport à l'objectif du compte satellite.

Par ailleurs, le reclassement de l'ensemble de la consommation de biens durables en investissement a été étudié par [Jallava et Kavonius, 2009] qui trouvent que l'effet d'un tel retraitement est modéré dans la zone euro. On choisit donc par convention de n'étudier que la production domestique faisant intervenir du travail : le capital seul est donc considéré comme non productif.

Pour en savoir plus

Ahmad N., Koh S.-H., « Incorporating Estimates of Household Production of Non-Market Services into International Comparisons of Material Well-Being », *OECD Statistics Working Papers* n° 2011/07, octobre 2011.

Chadeau A. et Fouquet A., « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Économie et Statistique* n° 136, Insee, septembre 1981.

Jallava J. et Kavonius I., « Measuring the stock of consumer durables and its implications for euro area savings ratios », *Review on Income and Wealth*, vol 55 n°1, Mars 2009.

Ricroch L., « En 25 ans, moins de tâches domestiques pour les femmes, l'écart de situation avec les hommes se réduit », in *Femmes et hommes - Regards sur la parité*, coll. « Insee Références », édition 2012.

Roy D., « La contribution du travail domestique non marchand au bien-être matériel des ménages : une quantification à partir de l'enquête Emploi du Temps », *Document de travail* n° F1104, Insee, mars 2011.

Roy D., « Le travail domestique : 60 milliards d'heures en 2010 », *Insee Première* n° 1423, 2012.

Stiglitz J. E., Sen A., Fitoussi J.-P., Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, 2009.
